

sait en cela qu'obéir aux ordres donnés par Dieu lui-même à celui qui s'indigne si mal à propos de leur accomplissement (1). Pour prouver que l'ordre venait en effet de Dieu, l'auteur cite un trait de l'Exode (chap. 30, versets 30 et 31) qui ne contient cependant autre chose que le précepte donné par le Seigneur à Moïse de consacrer Aaron et ses fils pour qu'ils fussent chargés de remplir, au milieu du peuple, les fonctions du sacerdoce. Enfin, par surabondance de preuves du même genre, et dans le dessein de montrer jusqu'à la dernière évidence la méprise que fit Moïse en prenant un peu trop à la lettre une espèce de calembourc matériel, il ajoute gravement ces mots qu'il faut lire deux fois avant d'affirmer qu'ils ont été réellement écrits : « Pour démontrer que notre « manière d'envisager ce fait historique n'est ni une hérésie, « ni une erreur philologique, c'est que Jéroboam fit aussi « un veau d'or, dans la même occasion, avec le même sens, « dans les mêmes vues, et que jamais personne n'en fut scan- « dalisé (2). »

Je pense, Messieurs, que vous connaissez maintenant l'intelligence avec laquelle l'auteur fait usage de nos livres sacrés pour y trouver des preuves de sa manière d'envisager les faits historiques, et le discernement avec lequel il a signalé la méprise échappée, dans une occasion solennelle, au célèbre législateur; méprise (remarquez-le, je vous prie) qui eut de grandes suites, puisque, suivant l'observation que j'ai faite, les Hébreux continuèrent à répéter, pendant tout le temps de leur existence comme nation, le cantique de douleur que composa Moïse pour déplorer cette transgression; et qu'ainsi ils persistèrent à détester, devant Dieu, comme une horrible idolâtrie, ce qui n'était qu'une simple manifes-

(1) Page 20.

(2) Page 20.